

# S.O.S Mamans - Journal de bord n° 38

Publié le 7 janvier 2010  
7 minutes



## **Jeudi 7 janvier 2010**

Nous sommes en deuil. Avant-hier Zenia a avorté.

Elle est prostituée russe à Paris. Elle nous avait contactés car des « copines de travail » lui avaient donné notre numéro de téléphone, disant que nous avons aidé des prostituées russes à retourner en Russie quand elles étaient enceintes, pour échapper à l'avortement de leur bébé imposé de force par leurs souteneurs. Mais pour Zenia nous n'avions pas assez de liquide (il faut environ 750 Euro pour le camionneur, 2 cartes téléphoniques Russie-France de 50 E chacune dont une pour elle et une pour le chauffeur, 100 Euro d'argent de poche, et souvent quelques vêtements chauds pour le voyage en camion...). Il est vrai que ces sauvetages doivent se faire dans la journée, ou au plus tard sous 24 heures. La preuve est là. La vie a un prix, et ça se paye, si l'on veut ou non. « Faites vous des amis au Ciel avec le Mammon », dit Jésus. Bref, nous sommes en deuil.

Cet incident dramatique pour nous, mais surtout pour la jeune femme elle-même qui nous reproche amèrement notre défaillance - fatale pour le bébé - nous a choqués et nous marque encore profondément. Sommes-nous coupables ? Est-ce que nous avons assez sonné les cloches ? Est-ce que nous avons tendu la main dans la rue pour trouver l'argent nécessaire pour sauver une vie ? Deux implications lourdes pour notre conscience : d'abord nous lui avons dit OK pour le voyage d'évacuation, mais d'attendre un peu, disons 2 ou 3 semaines, pour trouver l'argent nécessaire. Elle trouverait bien un moyen de dissimuler sa grossesse débutante ... mais elle avait déjà parlé à son souteneur. Ou alors de faire attendre celui-ci en disant qu'elle attend ses prochaines règles pour être sûre. Peine perdue, le souteneur a agi tout de suite, dans les 2 jours qui suivirent. Ce qui prouve de nouveau que dans ce genre de sauvetage tout doit être fait tout de suite, sans confortable planning temporel possible. D'ailleurs en conseillant « d'attendre un peu », nous savions qu'elle était obligée, le même soir, de continuer son abjecte travail de prostituée, et pas seulement ce soir-là. Oui, déjà là nous nous sentions coupables. Ensuite voici la situation nouvelle où nous regardons tous dans le vide : il n'y a plus de bébé ! Eh bien, en voulant sauver l'agneau tombé dans le puits, c'est comme si nous étions tombés avec. Nous nous trouvons aussi au fond du puits. Il n'y a plus qu'un petit rond clair en regardant vers le haut. Y apparaît... notre Sauveur Jésus.

Quintessence : il faudrait disposer d'un magot de 5000 Euro en liquide, planqué quelque part dans un placard bien caché. Selon la loi, c'est impossible, car même si SOS MAMANS a de l'argent en banque, accumulé par des dons reçus en chèques, une association 1901 ne peut transformer cet argent en liquide ; seulement les personnes qui détiennent un compte bancaire le peuvent. En plus, normalement - sauf cas exceptionnel - les associations n'ont même pas droit à une carte de crédit, puisqu'il n'y a pas de salaire qui entre régulièrement. Toute cette politique est renforcée par le fait que les banques évitent de plus en plus l'argent liquide, soit-dit à cause des braqueurs. Donc, pour avoir de l'argent liquide, il faut passer d'abord par un transfert vers un compte personnel (ce qui est en règle général interdit, car les comptes bancaires des individus peuvent recevoir uniquement les salaires et traitements), et ensuite cette personne nous donne en espèces ce montant en utilisant sa carte bleue au distributeur de billets. Bref, l'idéal serait qu'un donateur nous remettrait une somme de 5000 Euro en liquide (nous nous transformerions volontiers en convoyeur de fond pour aller chercher ce magot n'importe où en France, reçu fiscal garanti). C'est juste un petit rêve de sauveteurs.

C'est sûr, avec ce système, Zenia aurait pu garder son bébé, douillettement installée dans l'arrière-cabine d'un camion en route vers sa Sainte Russie enneigée, en fredonnant doucement - et pour la première fois en toute tranquillité - la 'Kalinka' pour son tout petit. Aurait-ce été son nom ? C'est trop tard. - Que Dieu accorde que cela ne nous arrive jamais plus !

### **Mardi 9 mars 2010**

Cette fois-ci c'est bon. Nikita est bien repartie en Russie, presque en réparation de ce qui nous est arrivé fin janvier. Deo gratias. Entre temps plein de naissances interviennent, fruit des sauvetages antérieurs : Katy le 17 janvier, Ysate le 19 janvier, Marina également le 19 janvier, Benjamin le 14 février, Yvan le 15 février, Andy le 4 mars, Liza le 8 mars, Coraline le 9 mars...

Et les nouvelles arrivées ? Elles s'appellent Nadège, Ilga, Jannina, Milena, Melimba, Isabeau, Marinette et Aglaé. La plupart d'entre elles furent dans la rue quand nous les avons rencontrées, expulsées par leurs concubins en raison de leur grossesse, et maintenant désespérées dans cette situation. Si elles n'étaient pas tombées sur nous, elles auraient sûrement, presque par la force des choses, avorté leurs bébés. « On va pas faire un bébé dans la rue, non ? » croient-elles. La faute ? L'HOMME, ou plutôt l'omelette, le dragueur marié, le concubin immature, la fripouille. Nous sommes aujourd'hui convaincus que le problème de l'avortement est en première ligne le problème de L'HOMME qui n'assume plus. La paternité ? On s'en moque. La conséquence ? C'est à la maman à porter toute seule la responsabilité face à la vie naissante en elle. Bien sûr, il ne faut pas totalement excuser les femmes et jeunes filles, elles ont bien consenti, dans la plupart des cas. Mais si l'homme est, suivant l'Évangile, le 'chef' de la femme (ou plutôt le mari le 'chef' de l'épouse, mais le mariage a pratiquement cessé d'exister entre les jeunes gens), sa culpabilité est prépondérante et décisive. Au lieu d'appliquer la peine de mort aux bébés innocents (IVG), il vaudrait mieux l'appliquer à ces irresponsables-là, car ce qu'ils font là est un crime gravissime, ou plutôt un triple crime : contre le bébé (mis à mort), contre la femme (abusée et dégradée), et contre Dieu (gravement offensé). Pour ces hommes-là SOS MAMANS n'a pas de recette, sauf de prier pour eux, afin qu'ils reviennent à la noble vocation que Dieu leur a réservée sur terre : être à Son image, à l'image d'un Dieu Créateur, aimant, se sacrifiant pour les siens jusqu'à la Croix.

**Bilan au 15 mars 2010 : 627 bébés (et mamans) sauvés du danger imminent de l'avortement, 42 mamans enceintes actuellement en hébergement par nos soins, 83 bébés sauvés encore à naître. Caisse : moins 3586 Euro, donc en déficit important... Mais Dieu pourvoira, c'est Lui l'unique Sauveur.**

*Cher lecteur, chère lectrice,*

*Vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous ferons une joie de partager régulièrement avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines. Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que **le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.***

*Nous sommes fiers et heureux de savoir tant de gens (1 000 environ) à nos côtés. Ils font véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !*

*S.O.S Mamans*

## Pour tout renseignement, contact ou don :

☛ S.O.S MAMANS (UNEC)

B.P 70114

95210 St-Gratien

Rép/Fax 01 34 12 02 68

[sosmamans@wanadoo.fr](mailto:sosmamans@wanadoo.fr)